

« Je pense à la lumière et non pas à la gloire.  
 Chanter c'est ma façon de me battre et de croire ;  
 Et si de tous les chants mon chant est le plus fier  
 C'est que je chante clair afin qu'il fasse clair ! »  
 Edmond Rostand

# Chantecler

## Petite surface A4 en libre-service et libre opinion

(par l'ancien rédacteur du « Courrier de l'Arsenal » )

[chantecler-auxonne.com](http://chantecler-auxonne.com)

Je dédie cette petite feuille à toutes les personnes qui par leur présence ou leur travail donnent vie au centre d'Auxonne, visages sympathiques croisés chaque jour ; à tout ce petit monde irremplaçable et familier de ma ville natale, dont je partage les joies et les inquiétudes. C.S.

**SUPPLÉMENT AU N° 14**  
**du 16 mars 2015**

### CHRONOLOGIE DÉTAILLÉE DES FAITS MARQUANTS

survenus dans l'affaire de la zone du CHARMOY

**depuis les premières réactions après l'arrêt du chantier en OCTOBRE 2014**  
**jusqu'au mois de NOVEMBRE 2015**

QUAND ?	QUOI ? OÙ ?	DE QUOI S'AGIT-IL ?	RÉFÉRENCES : Sources officielles, articles de presse, publications diverses...
<b>STRATÉGIES DE CONTOURNEMENT APRÈS L'ARRÊT DU CHANTIER</b>			
22/10/14	Dépôt d'un permis modificatif	Il s'agit sans doute de passer en-dessous de 10 000 m <sup>2</sup> , superficie imposant l'enquête publique, pour cette raison la surface de plancher est réduite (dans le 2 <sup>ème</sup> affichage au moins !) Un premier avis de dépôt est affiché le 23/10/14 (n° affichage 206/214) sous le n° : PCM 021038 14 E 021.038.13.E0005-1 pour une surface de plancher de 46308 m <sup>2</sup> et <b>réaffiché, corrigé pour une surface de plancher de 9945 m<sup>2</sup>, le 25/11</b> (n° affichage 216/214) sous le n° : PCM 021.038.13E0005M01)	Affichage en mairie
06/11/14	Dépôt d'un dossier en CDAC	<b>Dépôt d'un dossier en CDAC pour la création d'un ensemble commercial LECLERC à AUXONNE :</b> – dossier n° 533 enregistré le 6 novembre 2014 – demandeur : SARL BOUXDIS – surface de vente : 4000 m <sup>2</sup> (hypermarché : 3500 m <sup>2</sup> + galerie marchande : 500 m <sup>2</sup> ) » Ce passage en Commission constituera le 6 <sup>e</sup> après les 5 précédents : <b>CDAC du 7</b>	Préfecture de la Côte d'Or

		octobre 2009, CNAC du 20 janvier 2010, CDAC du 8 mars 2011, CNAC du 17 décembre 2011, CNAC du 17 janvier 2012.	
16/12/14	LA CDAC autorise le « nouveau » projet	La CDAC du 16 décembre 2014 approuve par 8 voix contre 2 un projet d'hypermarché qu'elle avait pourtant refusé en 2011 !	Préfecture de la Côte d'Or Annonces légales
30/12/14	Permis modificatif accordé	Arrêté accordant le permis modificatif du 30/12/14 (n° : PC 021 038 13 E0005-M01) affiché le 31/12/14 (n° affichage 229/2014)	Affichage en mairie
Début 2015	Recours d'une grande surface concurrente contre la CDAC	Ce recours contre la décision de la CDAC du 16 décembre 2014 auprès de la CNAC est enregistré le 25 janvier 2015 sous le N° 2565 T	Décision 2565 T de la CNAC du 03 juin 2015
Début 2015	Recours d'un riverain contre le permis modificatif	Un riverain du chantier fait, auprès du TA de DIJON, un recours en annulation sur le fond contre le permis modificatif n° PC 021 038 13 E 0005-M01 accordé par arrêté du 30 décembre 2014. Le recours est enregistré le 10 février sous le n° 1500377	Procès-verbal du Conseil municipal du 09/07/15 (page 34)
27/01/15	Le maire d'Auxonne révèle en conseil l'existence d'un nouveau permis à l'instruction	Selon les propos du maire rapportés dans le PV : « la société BOUXDIS a déposé un nouveau permis » qui « est en cours à l'instruction et non consultable »	Procès-verbal du Conseil municipal du 27/01/15 (page 24 et dernière)
09/02/15	Dépôts d'un nouveau permis de construire et d'une autorisation de travaux par le promoteur	Le « nouveau permis » qui « [était] en cours à l'instruction et non consultable » est déposé sous le n° PC 021 038 15 E 0003, avis de dépôt affiché le 13/02/15 (n° affichage 025/2015) pour une surface de plancher de 9945 m <sup>2</sup> , identique à celle du permis modificatif précédemment délivré le 30/12/14. Dépôt simultané d'une AT sous le n° AT 021 038 15 E 0001 avis de dépôt affiché le 13/02/15 (n° affichage 024/2015) relativement à la même surface de plancher 9945 m <sup>2</sup> .	Panneau d'affichage officiel
<b>VERS UN NOUVEAU DÉPART</b>			
25/02/15	Annonce à l'Assemblée générale de l'Office du Tourisme	Le maire d'Auxonne annonce à l'Assemblée générale de l'Office de tourisme, la reprise des travaux au Charmoy pour « la semaine prochaine » [semaine du 2/03 au 8/03].	Membres présents

03/03/15	Annnonce reprise dans la presse locale	« Le maire Raoul Langlois a précisé que la reprise des travaux sur la zone du Charmoy est imminente. Un hôtel et un restaurant devraient s'y installer par la suite, ce qui permettra d'augmenter la capacité d'accueil ».	<i>Le Bien public</i> du 03/03/15 article sous le titre : « Plus de visiteurs à Auxonne ».
<b>REPRISE DES TRAVAUX</b>			
Fin mars	Reprise progressive des travaux	Les travaux reprennent progressivement au Charmoy dans la deuxième quinzaine de mars	
01/04/15	Confirmation de la reprise dans la presse locale	article sous le titre : « AUXONNE Arrêté début octobre, le chantier du centre commercial a repris. <b>LECLERC EST SORTI DE TERRE</b> »	<i>Le Bien public</i> du 01/04/15
<b>LES RECOURS ET LEURS SUITES</b>			
03/06/15	Décision de la CNAC concernant le recours N° 2565 T	En réponse au recours déposé par une grande surface concurrente contre la CDAC du 16 décembre 2014 et enregistré le 25 janvier 2015 sous le N° 2565 T, la CNAC décide qu'« il n'y a pas lieu pour la Commission nationale d'aménagement commercial de statuer sur le recours de la SAS « LAUCEL » ». À remarquer qu'elle a d'abord annoncé en ligne dans la journée du 10 juin : « recours exercé par la SAS « LAUCEL » admis » et « création refusée d'un ensemble commercial de 4000 m <sup>2</sup> de vente composé d'un hypermarché « E. LECLERC » de 3500 m <sup>2</sup> et d'une galerie marchande attenante de 500 m <sup>2</sup> (4 boutiques) [...] »	Site officiel de la CNAC, où la contradiction subsiste encore au jour de la rédaction de cet article (octobre 2015)
17/06/15	Requête en référé d'un riverain du chantier	Le TA de DIJON enregistre, le 17 juin 2015, une requête en référé de suspension sous le N° 1501671-0	Procès-verbal du Conseil municipal du 09/07/15 (pages 2 et 35) <i>Le Bien public</i> du 09/07/15
09/07/15	Publicité des recours et requêtes	Les recours et requêtes sont évoqués publiquement ce même jour au Conseil municipal ainsi que dans la presse locale. <i>Le Bien public</i> du 09/07/15 titre en page 6 : « Hypermarché Leclerc : retour devant le tribunal administratif ».	Procès-verbal du Conseil municipal du 09/07/15 (pages 2, 3, 4, 34 et 35) <i>Le Bien public</i> du 09/07/15
09/07/15	Rejet de la requête en référé-suspension déposée le 17	La presse locale ( <i>Le Bien public</i> ) mentionne la décision à deux reprises : le 1 <sup>er</sup> août, d'abord, dans l'article titré « Leclerc : dernière ligne droite avant l'ouverture », le 19 septembre, ensuite,	Procès-verbal du Conseil municipal du 09/07/15 (page 3) <i>Le Bien public</i> des 1 <sup>er</sup> août 2015 et 19 septembre 2015

	juin par un riverain	dans l'article : « 432 000 € en moins ».	
29/07/15		Le permis n° <b>PC 021 038 15 E 0003</b> est accordé mais n'est pas affiché sur le terrain.	<b>Panneau d'affichage officiel</b>
15/10/15		L'avis de dépôt d' <b>AT 021 038 15 E 0001</b> avis de dépôt affiché le 13/02/15 (n° affichage 024/2015), apparemment inutile en raison de l'octroi du permis est retiré du panneau officiel.	<b>Panneau d'affichage officiel</b>
<b>LES ANNONCES D'OUVERTURE DE L'HYPER AU COURS DE L'ANNÉE 2015</b>			
01/04/15	Les déclarations prudentes du 1 <sup>er</sup> avril	Dans l'article titré : <b>« LECLERC EST SORTI DE TERRE »</b> on peut lire deux déclarations timides de farouches partisans du projet : <b>Raoul Langlois, maire d'Auxonne</b> : « Je ne peux pas vous donner la date de fin des travaux, mais je suis confiant » « <b>Jean-Michel</b> [N.D.L.R. Chantecler : en fait Jean-Philippe] <b>Berthier, directeur du futur hypermarché, qui préfère ne donner aucune date de prévision de l'ouverture</b> du magasin » : « Concernant les travaux, c'est bien reparti, il n'y a rien d'autre à dire pour le moment »	<i>Le Bien public</i> du 01/04/15
09/07/15	Le promoteur annonce une ouverture en fin d'année	Dans l'article du <i>Bien public</i> du 09/07/15 titré : « <b>Hypermarché Leclerc : retour devant le tribunal administratif</b> », « Le futur directeur du magasin, Jean-Michel [N.D.L.R. Chantecler : en fait Jean-Philippe] Berthier, a [...] confirmé au rapporteur public que « <b>l'hyper ouvrirait en fin d'année, au mois de décembre</b> » »	<i>Le Bien public</i> du 09/07/15
01/08/15	Un maire impatient qui prend son cas pour une généralité	Dans l'article du <i>Bien public</i> du 01/08/15 titré : « <b>Leclerc : dernière ligne droite avant l'ouverture</b> », <b>Raoul Langlois, maire d'Auxonne</b> déclare : « Les Auxonnais et moi-même attendons avec impatience l'ouverture de ce magasin, <b>pour la fin de l'année</b> »	<i>Le Bien public</i> du 01/08/15
19/09/15	Un automne en demi-teinte	Dans l'article du <i>Bien public</i> du 19/09/15 titré : « <b>432 000 € en moins</b> », <b>Raoul Langlois, maire d'Auxonne</b> déclare : « Le référé (de suspension) a été rejeté, mais le différend n'est pas jugé sur le fond. [...] <b>L'ouverture devrait se faire en décembre</b> »	<i>Le Bien public</i> du 19/09/15
21/09/15	Un dernier doute pour la forme ?	Dans un article intitulé « <b>Auxonne : un conseil municipal de rentrée bien paisible</b> » paru dans <i>Hebdo 39</i> N° 174, C.K., le rédacteur de l'article, intitule ainsi son	<i>Hebdo 39</i> N° 174 du lundi 21 septembre 2015

		<p>dernier paragraphe :</p> <p><b>« L'ouverture de Leclerc toujours suspendue à une décision de justice »</b></p> <p>L'article se termine d'ailleurs sur ces mots : <b>« l'hypermarché Leclerc devrait théoriquement ouvrir avant la fin de l'année, si toutefois le rendu des décisions de justice, concernant les recours engagés, s'avère favorable à l'enseigne... »</b></p> <p>Il est vrai, que comme le déclare <b>Raoul Langlois, maire d'Auxonne</b> : <b>« le différend n'est pas jugé sur le fond. »</b></p>	
<b>LE TEMPS DU RADOTAGE MÉDIATIQUE</b>			
15/10/15	Article Travaux	« Travaux » Photo NB	<i>Le Bien public</i> du 15/10/15
22/10/15	Article Travaux	« Travaux » Photo Couleur	<i>Le Bien public</i> du 22/10/15
02/11/15	Article Travaux	« Le chantier du Centre commercial avance » (long article pleine page) 2 Photos NB	<i>Le Bien public</i> du 02/11/15
06/11/15	Article Travaux	« Chantier » Photo Couleur	<i>Le Bien public</i> du 06/11/15
09/11/15	Article Travaux	« Chantiers » Photo Couleur	<i>Le Bien public</i> du 09/11/15
13/11/15	Article Travaux	« Le chantier du Centre commercial sur la fin » Photo NB	<i>Le Bien public</i> du 13/11/15
15/11/15	Article Travaux	« Travaux » Photo NB	<i>Le Bien public</i> du 15/11/15
20/11/15	Article Travaux	« Centre commercial : travaux en cours » Photo NB	<i>Le Bien public</i> du 20/11/15
<b>À SUIVRE...</b>			

C.S. Rédacteur de **Chantecler**,

Auxonne, le 21 novembre 2015 **(J+2530 après le vote négatif fondateur)**